HISTOIRE-GÉO · 4E / COURS

Commerce et traites négrières au XVIIIe siècle

Astrolab Cours · astrolabcours.fr

01 Ce que tu vas comprendre

Au XVIIIe siècle, l'Europe s'enrichit grâce au commerce avec le monde entier. Une partie de cette richesse repose sur un crime : la traite négrière, c'est-à-dire la déportation de millions d'Africains réduits en esclavage vers l'Amérique. Ce chapitre explique comment fonctionne ce commerce, ce que vivent les esclaves et qui en profite.

01 L'idée : un triangle sur l'océan

Les navires européens dessinent un **triangle** sur l'Atlantique. Chaque côté du triangle est une étape du voyage, et à chaque étape on échange une « marchandise ». Le problème, c'est que l'une de ces marchandises, ce sont des êtres humains.

Traite négrière : commerce d'êtres humains capturés en Afrique et vendus comme esclaves. **Esclave** : personne qui appartient à un maître, comme un objet. Elle n'a aucun droit et peut être vendue. **Commerce triangulaire** : circuit de commerce entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

01 Le commerce triangulaire, étape par étape

- **1. Europe vers Afrique** : des navires partent de **Nantes**, Bordeaux, La Rochelle, Liverpool, chargés d'armes, de tissus, d'alcool et d'objets en métal.
- **2. Afrique vers Amérique** : sur les côtes africaines, ces produits sont échangés contre des captifs vendus par des marchands et des royaumes africains. Les captifs sont entassés dans les cales : c'est la **traversée**, qui dure environ deux mois. Une partie meurt en route.
- **3. Amérique vers Europe** : aux Antilles (comme Saint-Domingue, l'actuelle Haïti), les captifs sont vendus aux planteurs. Les navires repartent chargés de **sucre**, de café, de coton et de tabac.

Au total, entre le XVIe et le XIXe siècle, environ **12,5 millions** d'Africains ont été déportés à travers l'Atlantique.

La vie des esclaves

Dans les **plantations** de canne à sucre, les esclaves travaillent du lever au coucher du soleil, sous la menace du fouet. Ils sont mal nourris, soumis à des punitions terribles, et l'espérance de vie y est très courte. En France, leur sort est fixé par un texte de loi, le **Code noir**.

> *« Déclarons les esclaves être meubles. »* Code noir, article 44, édit royal de mars 1685

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/histoire/4e/commerce-et-traites-au-xviiie/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

Ce que montre ce document : la loi du roi de France considère les esclaves comme des **biens**, au même titre qu'un meuble, qu'on peut vendre ou léguer. C'est la négation de leur humanité.

Les esclaves résistent

Les esclaves ne subissent pas sans réagir. Certains s'enfuient dans les montagnes et les forêts : ce sont les **marrons**. D'autres ralentissent le travail ou se révoltent. En **1791**, à **Saint-Domingue**, une grande révolte éclate, menée notamment par **Toussaint Louverture**. Elle aboutit en **1804** à l'indépendance d'**Haïti**, première république fondée par d'anciens esclaves.

Qui en profite ?

- **Les armateurs** et négociants des ports, qui construisent de beaux hôtels particuliers (comme sur l'île Feydeau à Nantes).
- **Les planteurs** des colonies.
- **Les États** européens, qui taxent le commerce colonial.

L'abolition

La France abolit l'esclavage une première fois en **1794**, Napoléon le rétablit en **1802**, puis il est aboli définitivement en **1848**, grâce à **Victor Schœlcher**. Depuis la **loi Taubira** de 2001, la France reconnaît la traite et l'esclavage comme un **crime contre l'humanité**.

Les pièges

- Le commerce triangulaire n'est pas le seul commerce de l'époque : l'Europe commerce aussi avec l'Asie.
- Ne pas confondre **traite** (le commerce des captifs) et **esclavage** (la condition de la personne).
- L'esclavage a été aboli deux fois en France : en 1794 puis, définitivement, en 1848.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/histoire/4e/commerce-et-traites-au-xviiie/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits